

Pluie de Drone à la MA Épinal !

Le 21 août 2023

Force est de constater qu'il ne se passe pas une seule semaine sans que l'on entende parler de drone sur un établissement pénitentiaire...

La Maison d'arrêt d'Epinal est rattrapée par ce phénomène, alors que nous n'avions observé que 5 drones au cours du premier semestre 2023... **En effet, nous venons d'enregistrer le survol de plus d'une quinzaine de drones sur le mois écoulé !!!** Et évidemment, les livraisons en tous genres qui vont de paire !

Un véritable désastre sécuritaire s'annonce !

Attend-on un drame... ? La prise en otage d'un personnel ???

Ces largages ont engendré des franchissements de grillage et de zones neutres pour aller récupérer les précieux objets prohibés largués...

Ces pratiques favorisent les trafics ... Et derrière chaque trafic c'est bien le caïdat et le business qui prospèrent ! Générant son flot de violences, non seulement entre usagers, mais aussi envers les personnels ! C'est inacceptable !

Le prix d'un drone et les éventuelles pertes ne paraissent pas être un frein au regard des gains qu'ils engendrent...

L'UFAP UNSa Justice exige l'installation de brouilleurs de drones et de téléphones portables !

Pour une lutte efficace contre ces matériels technologiques qui sont désormais un véritable fléau dans notre établissement.

L'UFAP UNSa Justice de la Maison d'arrêt d'Epinal exige que des caillebotis dignes de ce nom soient remis en place ! Ceux existants étant détériorés puis détruits par les détenus, notamment grâce à leur mobilier de cellule, afin de récupérer les projections et yoyoter à leur guise !

Que toutes les cellules soient équipées de mobilier en plastique pour empêcher ses trop nombreuses dégradations !

***Nous faisons des constats simples,
il existe des solutions...***

***L'Administration doit s'employer urgemment à les
mettre en œuvre !***

Pour le Bureau Local
Hervé SAINT-DIZIER